

P 789

NOTE EXPLICATIVE  
DE SYNTHESE

-----

- OBJET : Marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales de la rue Jean Jaurès et reprise des réseaux des rues annexes
- P.J. : - 1 projet de délibération  
- 1 plan de situation

Afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales lors de pluies de forte intensité au centre-ville, notamment dans les rues Jean Jaurès et Georges Clémenceau, il convient de réaliser l'opération n° 5.3 du volet pluvial du schéma directeur d'assainissement. Celle-ci consiste à renforcer le réseau d'eaux pluviales de la rue Jean Jaurès (entre la rue du général Gallieni et l'avenue du maréchal Foch) et de la rue Georges Clémenceau (entre les rues de l'Alma-André Ballande et Jean Jaurès). La mise en séparatif de ce tronçon de la rue Georges Clémenceau sera également réalisée. Il convient enfin de renouveler, par opportunité, des tronçons vétustes et cassants du réseau d'eau potable de ces rues.

Le programme de travaux comprend :

- Le renforcement du réseau d'eaux pluviales sur 350 mètres dans la rue Jean Jaurès et sur 100 mètres dans la rue Georges Clémenceau par la pose de 260 mètres d'ouvrage cadre en béton et de 190 mètres de canalisations ;
- La pose de 100 mètres de canalisations d'eaux pluviales dans la rue du général Mangin ;
- La pose de 80 mètres de canalisations d'eaux usées dans la rue Georges Clémenceau ;
- La reprise de 50 mètres de canalisations d'eaux usées sur la rue Jean Jaurès ;
- Le renouvellement de 360 mètres de canalisations d'eau potable ;
- La réfection des trottoirs au droit des tranchées ;
- La réfection en enrobé des chaussées.

Le montant estimatif des travaux est de 325 millions de francs CFP TTC. Il convient de lancer un appel d'offres ouvert en vue de conclure un marché public. Les travaux pourraient commencer en janvier 2024 pour une durée de 11 mois.

Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer le marché sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire qui sera proposé par la commission d'appel d'offres pour les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales de la rue Jean Jaurès et reprise des réseaux des rues annexes.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 30 juin 2023

Le Maire,  
  
Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

789

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 20 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe DELIERE
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Christine BELLET
	M.	Warren NAXUE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	Mme	Pascale SERVENT	M.	Claude CHARLOT
<b>13.07.2023</b>	M.	Michel FONGUE	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Janine BAJON	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Christiane SARIDJAN
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Magali MANUOHALALO
<b>13.07.2023</b>	M.	Bruno CAPY	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Veylma FALAE
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Emmanuel BERART
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Kimberley BARONI	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

### ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe DELESSERT
			M.	Patrick GUILLON	Mme	Charlotte THAIWE
			Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Stéphanie PAIMAN
Nombre de présents	:	30	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
Nombre de votants	:	52	Mme	Françoise SUVE	M.	Makaokio FIHIPALAI
(22 procurations)			Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Daniel HINSCHBERGER
			Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
			M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
			Mme	Cindy PRALONG	Mme	Christine LE SAINT
			Mme	Naïa WATEOU	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Luc BRUN	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
			Mme	Valérie LAROQUE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/789

autorisant la signature du marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales de la rue Jean Jaurès et reprise des réseaux des rues annexes

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 JUIL. 2023

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2010/1247 du 14 décembre 2010 approuvant le schéma directeur d'assainissement de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/1138 du 25 novembre 2021 approuvant le schéma directeur d'alimentation d'eau potable de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/210 du 23 février 2023 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/215 du 23 février 2023 relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/217 du 23 février 2023 relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2023,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/110 du 30 juin 2023,

La commission de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable entendue en séance du 5 juillet 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le maire ou son représentant est habilité à signer le marché sur appel d'offres ouvert à intervenir avec le soumissionnaire qui sera proposé par la commission d'appel d'offres pour les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales de la rue Jean Jaurès et reprise des réseaux des rues annexes.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre les travaux décrits ci-après :

- Le renforcement du réseau d'eaux pluviales sur 350 mètres dans la rue Jean Jaurès et sur 100 mètres dans la rue Georges Clémenceau par la pose de 260 mètres d'ouvrage cadre en béton et de 190 mètres de canalisations ;
- La pose de 100 mètres de canalisations d'eaux pluviales sur la rue du général Mangin ;
- La pose de 80 mètres de canalisations d'eaux usées dans la rue Georges Clémenceau ;
- La reprise de 50 mètres de canalisations d'eaux usées sur la rue Jean Jaurès ;
- Le renouvellement de 360 mètres de canalisations d'eau potable ;
- La réfection des trottoirs au droit des tranchées ;
- La réfection en enrobé des chaussées.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à trois cent vingt-cinq millions (325 000 000) de francs CFP TTC imputable aux budgets 2024 et 2025 de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 5 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUL. 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 25 JUL. 2023

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Le maire,

  
Sonia LAGARDE  


DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P. (S.A.E.P.)	- 1
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

28 JUL. 2023

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MARCHE SUR AOO TRAVAUX RENFORCEMENT DU RESEAU EAUX PLUVIALES RUE JEAN JAURES ET RUES ANNEXES

---

Date de transmission de l'acte : 27/07/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/07/2023

---

Numéro de l'acte : 2023-789 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20230720-2023-789-DE

---

Date de décision : 20/07/2023

Acte transmis par : Celine MARTINI ID

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Marchés publics de travaux
- 1.1.1.3. Marchés publics de travaux d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de F.CFP